



Plan Local d'Urbanisme de Molsheim

## ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

- Valorisation et préservation des paysages et des espaces naturels
- Préservation des espaces forestiers
- Valorisation des espaces naturels situés à proximité et au sein du tissu urbain
- Préservation des continuités écologiques
- Conservation des coupures vertes entre la ville et les communes voisines

## POPULATION ET HABITAT

- Maintien d'une ville à dimension humaine, ouverte et dynamique
- Maîtrise de l'évolution architecturale et urbaine
- Promotion d'un urbanisme durable
- Aménagement d'espaces de "respiration" en ville
- Réponse aux besoins en espaces publics de qualité
- Favoriser l'accès au logement quels que soient l'âge, le niveau de ressources et la structure du ménage

## CONSOMMATION D'ESPACE

- Favoriser l'utilisation des "dents creuses" à l'intérieur du tissu urbain
- Pérenniser l'équilibre entre logements collectifs ou intermédiaires et maisons individuelles
- Limiter significativement les superficies dévolues à l'extension de l'urbanisation
- Aucune création de nouvelle zone à vocation économique mais densification des zones existantes

## RISQUES ET NUISANCES

- Préservation de la ressource en eau
- Prise en compte du caractère inondable de certaines zones
- Favorisation de l'infiltration des eaux pluviales
- Prise en compte du risque technologique



## EQUIPEMENTS

- Pérennisation des équipements culturels, culturels, sportifs et techniques
- Déploiement des moyens de communication numérique
- Pérennisation des équipements de loisirs existants

## TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- Intégration d'axes routiers et ferroviaires dans le développement urbain et développement des mobilités douces
- Amélioration des conditions de transports et de déplacements :
  - Développement du transport ferroviaire
  - Développement du Transport à la Demande
  - Renforcement du maillage du réseau cyclable
- Prise en compte d'un projet d'infrastructure de liaison Est/Ouest entre Molsheim et Entzheim inscrite dans le projet de SCOT

## ECONOMIE ET AGRICULTURE

- Conserver le dynamisme économique et pérenniser le pôle d'emplois
- Permettre la diffusion de certaines formes d'activités économiques dans les secteurs à forte dominante résidentielle
- Développer le potentiel touristique
- Protection du potentiel agricole et viticole